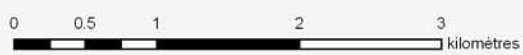


- ### Légende
- Éléments du projet**
- ▭ Domaine du projet
 - ⊕ Mât de mesure de vent
- Autres éléments**
- Bâtiment inhabité
 - Habitation
 - ▲ Camping
 - ★ Pont couvert
 - ⊠ Espèce floristique précaire
 - ⊕ Système de radiocommunication
 - Ligne électrique
 - Route
 - Chemin non pavé
 - Chemin forestier
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
 - ⊠ Périmètre urbain
 - Zone minière
 - ▨ Zone de potentiel archéologique
 - ⊕ Milieu humide
 - ⊕ Étendue d'eau
 - ⊕ Zone de conservation biologique
- Zones de contraintes**
- Habitation / autre bâtiment (500 - 200 m)
 - Périmètre urbain (3000 m)
 - Immeuble protégé (pont couvert, rivière à saumon, camping - 2000 m)
 - Ligne électrique (150 m)
 - Route 132 (3000 m)
 - Étendue d'eau / cours d'eau permanent / milieu humide (60 m)
 - Cours d'eau intermittent (30 m)
 - Contrainte biologique
 - Pente supérieure à 15%



VENTERRE

Parc éolien de New Richmond

CARTE 2.2-2
CONTRAINTES À L'IMPLANTATION
DES ÉOLIENNES



580-036-231208-002-CLE
 7 janvier 2009
 Projection: MTM Zone 5, NAD83
 Sources: BNDT 1:50 000, SIEF, Geobase, TCI Renewables
 © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, ministre des Ressources naturelles. Tous droits réservés.
 © Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2009

